

Services de bien-être et moral   
des Forces canadiennes

Appel d’intérêt

[Inscrire le nom de la base, de l’escadre, de l’unité ou du QG]

[Inscrire le nom des biens ou des services]

Date de parution (mm/jj/aaaa) : Sélectionner une date

Date et heure de la soumission : Cliquer sur une date ou la saisir

Numéro de l’appel d’intérêt : [Inscrire le numéro de la division]

Autorité contractante : [Inscrire le nom]

Demandes de clarification : [Inscrire le nom]

[Inscrire les coordonnées]

Table des matières

[**1.** **RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS** 3](#_Toc40960873)

[1.1 Information 3](#_Toc40960874)

[1.2 Réponse du fournisseur 3](#_Toc40960875)

[**2.** **PRÉSENTATION DU PROJET** 4](#_Toc40960876)

[2.1 Présentation des Services de bien-être et moral des Forces canadiennes 4](#_Toc40960877)

[2.2 Objectif du présent appel d’intérêt 4](#_Toc40960878)

[2.3 Contexte du projet 4](#_Toc40960879)

[**3.** **INSTRUCTIONS AUX FOURNISSEURS** 5](#_Toc40960880)

[3.1 Soumission des réponses 5](#_Toc40960881)

[3.2 Demandes de clarification 6](#_Toc40960882)

[3.3 Exigences législatives et relatives aux licences 6](#_Toc40960883)

# **RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS**

## Information

Tous les documents, données, renseignements ou articles de quelque forme fournis par L’organisation/La base/L’escadre/L’unité ou dérivés de quelque donnée (ci-après les « documents confidentiels ») que le participant peut avoir obtenus en lien avec le présent appel d’intérêt :

1. demeurent la propriété de L’organisation/La base/L’escadre/L’unité et doivent être traités comme étant confidentiels; (à supprimer si non applicable)
2. ne peuvent être utilisés à aucune autre fin que celle de répondre au présent appel d’intérêt et d’exécuter tout contrat subséquent.

## Réponse du fournisseur

L’organisation/La base/L’escadre/L’unité considérera toutes les réponses soumises dans le cadre du présent appel d’intérêt comme confidentielles.

Tout au long du processus d’appel d’intérêt, les questions et les commentaires des entreprises ainsi que les informations échangées doivent être transmis par écrit au bureau de première responsabilité (BPR). Sous réserve de la *Loi sur l’accès à l’information* (L.R.C. [1985], ch. A-1) et de toute autre exigence juridique, et conformément à celles-ci, tous les renseignements fournis par un participant et clairement marqués comme « renseignements exclusifs » ne seront pas divulgués.

Il sera considéré qu’en soumettant sa réponse, le fournisseur consent :

1. à la divulgation de la réponse aux personnes ou autres parties aux fins d’examen, au besoin;
2. à la permission que L’organisation/La base/L’escadre/L’unité fasse des copies de la réponse reçue pour son examen ou l’administration de l’appel d’intérêt;
3. à la conservation de la réponse par L’organisation/La base/L’escadre/L’unité.

# **PRÉSENTATION DU PROJET**

L’organisation/La base/L’escadre/L’unité est à la recherche d’informations sur l’approvisionnement potentiel de inscrire le bien ou le service requis.

L’organisation/La base/L’escadre/L’unité se réserve le droit, à tout moment avant la date de clôture, de prendre l’une ou l’autre ou l’ensemble des mesures suivantes avant la date limite, sans engager de responsabilité, de coût ou de pénalité pour L’organisation/La base/L’escadre/L’unité :

1. modifier la date ou l’heure précisées comme date de clôture;
2. modifier toute autre date du présent appel d’intérêt;
3. publier de nouveau le présent appel d’intérêt.

Le fournisseur reconnaît que tous les documents et toutes les déclarations, les allégations et les informations qu’il doit produire conformément aux modalités du présent appel d’intérêt doivent être véridiques à l’heure de clôture, et le demeurer par la suite.

## Présentation des Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

Les Services de bien-être et moral des Forces canadiennes (SBMFC) sont chargés de l’administration des Biens non publics (BNP) au nom du chef d’état-major de la défense (CEMD) par l’entremise des bases et des escadres. En outre, ils sont responsables de l’exécution de certains programmes, services et activités de bien-être et de maintien du moral publics et non publics à l’intention des membres des Forces armées canadiennes (FAC), des vétérans et de leurs familles. Plusieurs unités des FAC fournissent aussi des programmes et des services de bien-être et de maintien du moral à leurs membres, par exemple, des cantines, des magasins de fourniment, des mess et d’autres types d’activités sociales, conformément au cadre de responsabilisation des BNP.

Les BNP sont une forme particulière de biens de l’État, quoique distincts des biens publics. Le chef de la direction, agissant également à titre de directeur général des BNP, est responsable de leur administration quotidienne.

## Objectif du présent appel d’intérêt

Par le présent appel d’intérêt, L’organisation/La base/L’escadre/L’unité a pour objectif d’obtenir des informations des participants pour [Inscrire les raisons expliquant l’objectif de l’appel d’intérêt].

## Contexte du projet

[Insérer une brève description de votre division et des besoins pour ce projet]

Votre entreprise a été sélectionnée pour participer à notre appel d’intérêt. Voici un aperçu du projet :

[Insérer une brève description de tous les éléments de l’appel d’intérêt]

# **INSTRUCTIONS AUX FOURNISSEURS**

Il s’agit d’un appel d’intérêt et non d’une commande. Aucuns frais ne peuvent être facturés à L’organisation/La base/L’escadre/L’unité pour quelque raison que ce soit. L’appel d’intérêt ne peut être interprété comme une demande ou une autorisation d’exécuter le travail. Tout travail réalisé par un participant le sera à sa discrétion et à ses frais. Le présent appel d’intérêt ne représente pas un engagement en matière d’achat ou de location. Il n’y a aucune garantie que L’organisation/La base/L’escadre/L’unité soumettra une demande de propositions.

## Soumission des réponses

Les lignes directrices suivantes doivent être respectées au moment de soumettre l’information.

1. Les informations doivent être soumises au BPR à l’endroit précisé ci-dessous ou par courriel.

|  |  |
| --- | --- |
| Bureau de première responsabilité (BPR) | |
| À l’attention de : | [Inscrire le nom du BPR] |
| Adresse : | [Inscrire l’adresse postale] |
| Adresse électronique : | [Inscrire l’adresse électronique du BPR] |

1. L’organisation/La base/L’escadre/L’unité acceptera les informations jusqu’à la date et l’heure indiquées sur la page couverture du présent appel d’intérêt.
2. Les réponses doivent être organisées comme suit :

Une lettre d’accompagnement d’une page sur le papier à en-tête officiel, soumise par voie électronique et comprenant :

une référence au nom et au numéro de l’appel d’intérêt,

le nom, le poste, le numéro de téléphone et l’adresse électronique de la principale personne-ressource en ce qui a trait à l’appel d’intérêt;

Le fournisseur doit répondre aux questions énumérées à l’annexe A.

1. Les renseignements contenus dans le présent appel d’intérêt sont considérés comme des « renseignements exclusifs » et le fournisseur ne doit les divulguer à aucune autre partie sans le consentement écrit de L’organisation/La base/L’escadre/L’unité, sauf à ses employés ou aux agents qui prennent part à la réponse. (à supprimer si non applicable)
2. S’il y a des écarts relatifs aux exigences ou des exigences qui ne peuvent être satisfaites, le participant doit les identifier clairement.
3. Une fois reçues, toutes les réponses deviennent la propriété de L’organisation/La base/L’escadre/L’unité.

## Demandes de clarification

Toutes les demandes de clarification écrites sur le présent appel d’intérêt doivent être regroupées et envoyées au BPR indiqué sur la page couverture. L’organisation/La base/L’escadre/L’unité répondra dans les plus brefs délais. Le BPR doit avoir reçu les demandes au moins trois (3) jours avant la date de clôture. (Supprimer la dernière phrase si elle ne s’applique pas.)

S’il devient nécessaire de réviser une partie du présent appel d’intérêt par suite d’une demande de clarification ou pour toute autre raison, un addenda sera envoyé à chaque fournisseur à qui L’organisation/La base/L’escadre/L’unité l’a fait parvenir.

Lors de l’examen des informations, L’organisation/La base/L’escadre/L’unité peut souhaiter contacter ou rencontrer un fournisseur pour obtenir des précisions sur sa réponse ou se faire une idée de la qualité et de la portée des services concernés. Elle ne rencontrera pas nécessairement un ou plusieurs fournisseurs à cette fin.

## Exigences législatives et relatives aux licences

Toutes les entreprises et les réponses doivent être conformes à toutes lois, y compris à l’ensemble des lois et des règlements applicables au présent appel d’intérêt et aux services à fournir.

Pièces jointes :

Annexe A – Appel d’intérêt – Réponse du fournisseur